

Leçon 1

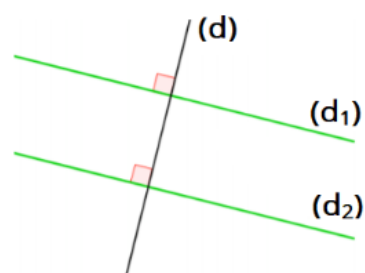
Les angles

II Angles et parallélisme

A l'oral : rappels de 6ème :

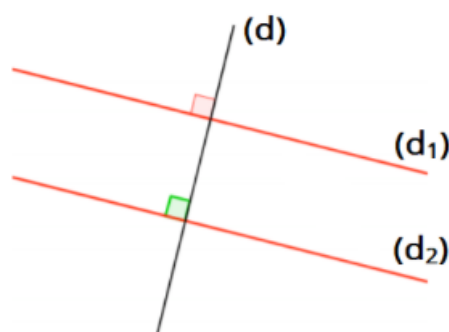
Propriété 0.1 :

Si deux droites (d_1) et (d_2) sont perpendiculaires à une même droite (d) alors (d_1) et (d_2) sont parallèles.



Propriété 0.2 :

Si deux droites (d_1) et (d_2) sont parallèles alors toute droite perpendiculaire à l'une est perpendiculaire à l'autre.

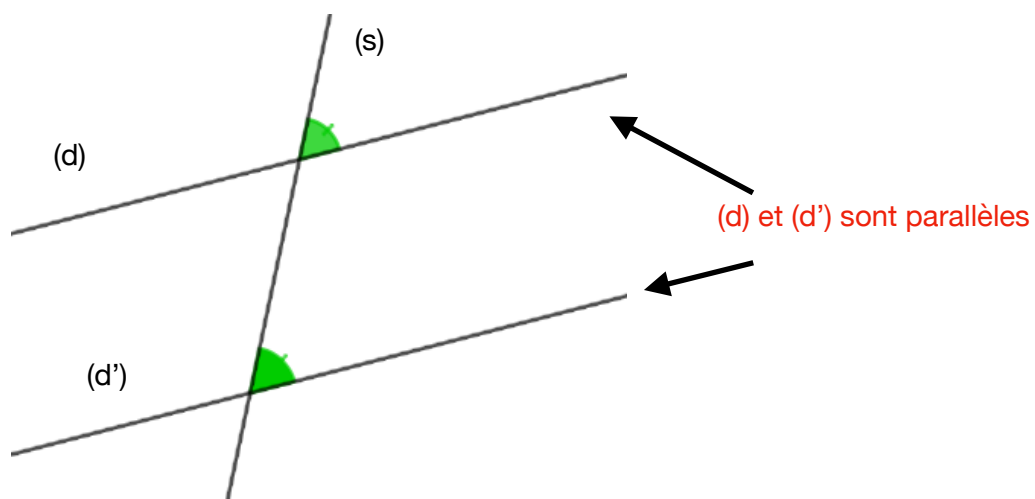


Le but de cette partie est de généraliser ces propriétés à d'autres angles que les angles droits.

Propriété 1 : soient (d) et (d') coupées par une sécante (s)

Si les angles correspondants sont de la même mesure

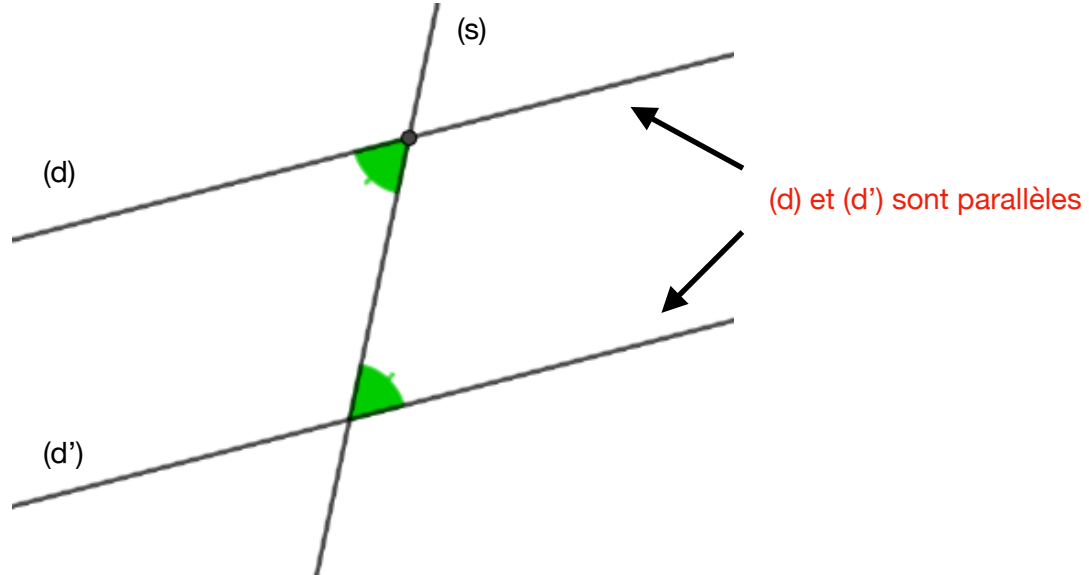
alors les droites (d) et (d') sont **parallèles.**



Propriété 2 : soient (d) et (d') coupées par une sécante (s)

Si les **angles alternes internes** sont de la même mesure

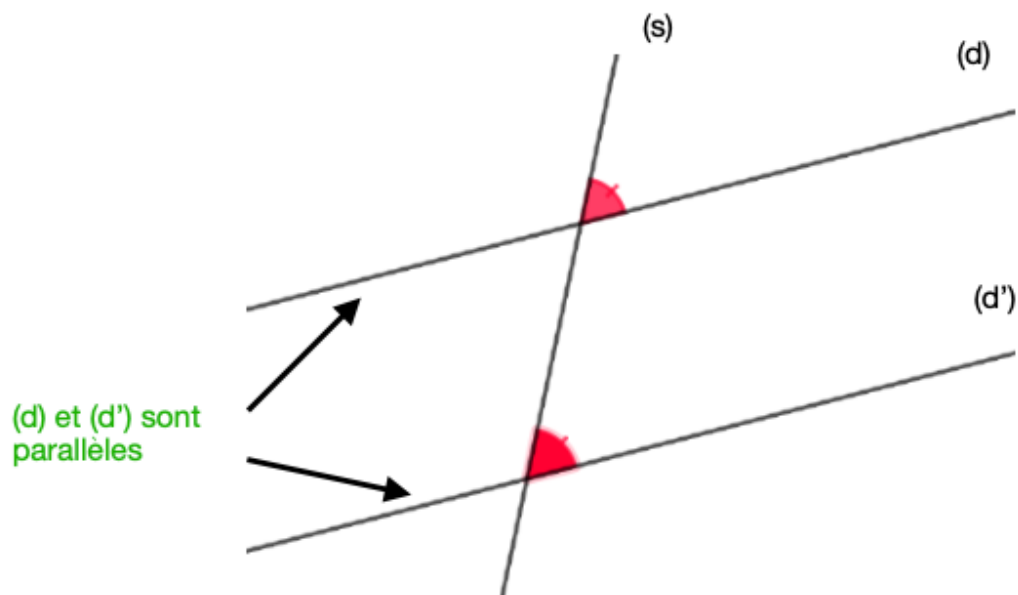
alors les droites (d) et (d') sont **parallèles**



Propriété R1 : soient (d) et (d') coupées par une sécante (s)

Si les droites (d) et (d') sont **parallèles**

alors les **angles correspondants** sont de la même mesure.



Propriété R2 : soient (d) et (d') coupées par une sécante (s)

Si les droites (d) et (d') sont **parallèles**
alors les **angles alternes-internes** sont de la même mesure.

